

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 18 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 11 mai 2022

Date d'affichage : 19 mai 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 16 Pour : 16

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Nathalie CHATEFAU, Claude NEREAU et Gaëtan BUREAU

Etaient excusés : Claire RAMBEAU-LEGER et Annie CHARRASSIER

Absent : Marc LIONARD

Secrétaire de séance : Ludovic GIRARD

OBJET : Tarifs de location des salles municipales à compter du 1^{er} juin 2022

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que les tarifs de location des salles municipales sont inchangés depuis l'année 2020 (délibération n° 2020/77 du 16 septembre 2020).

Il propose la révision des tarifs des locations des salles (petite et grande) avec la cuisine et du plateau de la tour des écuries du château à compter du 1^{er} juin 2022 pour les habitants hors Montguyon et les associations hors Montguyon suivant l'annexe 1 à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'augmentation des tarifs de locations des salles (petite et grande), de la cuisine et du plateau de la tour des écuries du château à compter du 1^{er} juin 2022 suivant l'annexe 1 à la présente délibération,
- **CHARGE** Monsieur Le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives et signatures relatives à ce dossier de tarifs de location des salles.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



AR Prefecture

017-211702410-20220518-D20220558-DF
Reçu le 19/05/2022
Publié le 19/05/2022



COMMUNE DE

Montguyon

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Annexe 1 à la délibération n° 2022-58 du 18 mai 2022

**TARIFS DES LOCATIONS
DES SALLES
A compter du 1^{er} juin 2022**

	ASSOCIATIONS DE MONTGUYON	HABITANTS DE MONTGUYON	ASSOCIATIONS ET HABITANTS HORS COMMUNE
SALLE POLYVALENTE	GRATUIT	150,00€	-
ECURIES DU CHATEAU* **			
Petite salle + cuisine	GRATUIT	150,00€	600,00€
Grande salle + cuisine	GRATUIT	200,00€	800,00€
Petite salle et grande salle + cuisine	GRATUIT	250,00€	1 000,00€
<i>*caution demandée à la prise des clés : 1 000,00€</i>			
<i>** forfait ménage : 150,00€</i>			